



Offre d'emploi

CONTREMAÎTRE VOIRIE & IMMEUBLES

POSTE CADRE, PERMANENT À TEMPS COMPLET

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un contremaître voirie et immeubles. On vous reconnaît par votre leadership, votre esprit d'équipe et de collaboration. La gestion des priorités est votre force et vous êtes une personne engagée ? Cette opportunité est pour vous!

OFFRE D'EMPLOI
CP-2023-002



À PROPOS DE LA VILLE

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la Ville de L'Île-Perrot jouit d'une situation géographique stratégique. Ville insulaire en bordure du lac des Deux-Montagnes et du lac Saint-Louis, L'Île-Perrot regorge d'espaces verts offrant un milieu de vie incomparable à ses citoyens. Elle est aussi dotée d'axes commerciaux dynamiques offrant une variété de biens et services permettant de desservir la population de la Ville ainsi que celles des autres villes de L'Île-Perrot. La Ville a une population de plus de 11 000 habitants, un budget de plus de 19 M\$ ainsi qu'une évaluation foncière de 1, 2 G\$.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Au sein de l'équipe des Services techniques, sous la responsabilité du Chef de la division des travaux publics, le titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle les ressources humaines, matérielles et financières relatives aux bâtiments, à la voirie et à la flotte des véhicules.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Superviser les employés sous sa responsabilité conformément aux politiques, orientations, procédures et ententes de travail en vigueur à la Ville;
- Employer des pratiques de gestion qui favorisent un climat de travail harmonieux de même que la mobilisation du personnel;
- Préparer et coordonner les horaires de travail de son personnel. S'assurer de la gestion du temps des employés : feuille de temps et registre du temps supplémentaire, le tout selon les dispositions de la convention collective;
- Effectuer la coordination des besoins en sous-traitance, contacter les fournisseurs en fonction des travaux ou réparations à effectuer, planifier et organiser les tâches ainsi qu'en assurer les suivis;
- Réaliser des visites sur le terrain afin de répartir ou traiter les requêtes et pour valider l'avancement et la qualité des travaux;

- Assurer le suivi des requêtes et des plaintes pour les activités sous sa responsabilité;
- Répondre aux appels d'urgence selon les politiques établies et s'assurer de la présence du personnel nécessaire selon les circonstances;
- Administrer et contrôler l'inventaire de tout l'équipement relevant de sa fonction;
- Gérer et coordonner l'entretien et la réparation des équipements utilisés pour la réalisation des différentes activités sous sa responsabilité;
- Entretenir une relation positive avec les citoyens, les clients internes et externes, les fournisseurs ainsi que les partenaires;
- S'acquitter de ses responsabilités de façon transparente et dans le respect d'un encadrement légal et réglementaire élevé;
- Assumer tout autre mandat qui lui est confié par la Direction.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme de 5^e secondaire;
- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) du programme de contremaître en infrastructures urbaines (atout);
- Détenir une expérience de travail pertinente dans un poste similaire, incluant la gestion de personnel en milieu syndiqué (1 à 5 ans);
- Disposer d'une expérience de travail dans la gestion opérationnelle d'une flotte de camions (atout);
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5);
- Détenir un permis de conduire classe 3 valide (atout);
- Avoir des habiletés informatiques.

Compétences recherchées :

- Sens de l'organisation et gestion des priorités;
- Rigueur et autonomie;
- Sens des responsabilités et jugement;
- Courage managérial;
- Collaboration et travail d'équipe;
- Diplomatie et courtoisie;
- Service aux citoyens.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire établi selon les dispositions de la politique des employés cadres en vigueur;
- Horaire de travail : 40 h par semaine;
- Garde prévue en rotation selon un horaire établi entre les contremaîtres;
- Formation continue et programme de leadership, de coaching et d'appréciation de la contribution;
- Régime d'assurance collective complet dès l'entrée en fonction;
- Régime de retraite à prestation déterminée;
- Banque de congés personnels monnayables.

POSTULEZ MAINTENANT !

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation avant le vendredi 31 mars 2023 16 h à eguilbault@ile-perrot.qc.ca

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement.

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

